

LA LETTRE D'A.R.G.O.S.

Action pour le Renouveau du Gaullisme La Voix du Gaullisme Social

Février 2004 : n° 31

Editorial

Vers quelle Europe ?

L’échec de la conférence de Bruxelles consacrée à l’examen du projet de Constitution européenne remet, quoi qu’on en ait, les compteurs à zéro.

Il ne saurait être question, dans ces colonnes, d’apprécier dans le détail les responsabilités des uns ou des autres dans cet échec. Nous nous contenterons de rappeler ici les positions minimales sur lesquelles les fidèles du message gaullien devraient être d’accord : nous y distinguerons à la fois une adhésion et un refus.

Adhésion – une fois de plus renouvelée – au principe d’une entité politique européenne, malgré les difficultés que comportera forcément l’arrivée prévue de nouveaux membres. Seule une diplomatie patiente et inventive, qui donnerait le temps au temps, sans s’enfermer dans les critiques purement négatives d’un «souverainisme» étranger à la culture politique gaulliste devrait permettre d’y parvenir. En tout état de cause, ce n’est pas le tumulte, mal maîtrisable, d’une «Constituante» auto-proclamée après les prochaines élections européennes, comme certains l’envisagent, qui pourrait contribuer sérieusement à la solution souhaitée : l’Europe de 2004, encore largement virtuelle, n’est pas la France de Louis XVI qui, malgré tous ses défauts, possédait une structure véritable, que l’on pouvait faire évoluer ou dépasser. Une fuite en avant n’a jamais rien réglé.

Refus confirmé, en revanche, de toute approche fédéraliste du problème. L’Europe que nous voulons bâtir doit être, pour de nombreuses années,

celle des nations, c’est-à-dire celle des peuples, exprimées dans des Etats cohérents qui accepteraient, certes, des limites à leur souveraineté mais demeureraient maîtres de l’essentiel. Faute de quoi on tomberait dans l’anarchie ou dans une sorte de dictature technocratique qui nous éloignerait d’autant des exigences de la démocratie. C’est bien pourquoi, il faut rester si vigilant vis-à-vis des tentatives permanentes de la Commission européenne pour se poser en Exécutif de l’Europe au delà des compétences que lui reconnaissent les textes des traités existants, seuls gardiens de la légitimité des institutions actuelles. C’est pourquoi, il faut demeurer circonspect vis-à-vis de la revendication d’un «président» de l’Europe ou d’un «ministre des Affaires étrangères européen» : inanité sonore ou premier pas vers un fédéralisme rampant ? C’est pourquoi, il faut encore se méfier des projets de fédération à deux entre la France et l’Allemagne, dont semble rêver M. de Villepin sans éveiller l’enthousiasme de M. Schröder...

Que faire alors ? Sans doute développer des actions de coopération renforcée dans les domaines de la protection sociale, de la recherche, des transports, avec ceux qui le voudront ou qui le pourront. Et, surtout, travailler à mettre au point une formule de Confédération des pays européens, la seule réaliste pour le moment : un projet préparé par plusieurs de nos amis en sera prochainement présenté, dont nous reparlerons.

Jean CHARBONNEL
Ancien ministre

“ *La France, c’est
tous les Français.
Ce n’est pas la gauche,
la France.
Ce n’est pas la droite,
la France.* ”

Charles de Gaulle
16 décembre 1965

“ *Autrement dit, il faut à l’Europe des institutions qui l’amènent à former un ensemble politique,
comme elle en est un déjà dans l’ordre économique.* ”

Charles de Gaulle, conférence de presse du 15 mai 1962.

NOTRE MEMOIRE

notre Mémoire

Dans le discours qu'il a prononcé le 16 septembre 1969 devant l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas a présenté les grandes lignes de la «nouvelle société», «prospère, jeune généreuse et libérée», qu'il souhaitait pour la France. Nous donnons ici la conclusion d'une intervention à la fois ouverte et ferme, qui a été et qui demeure la charte du gaullisme de modernité et de progrès, celui que nous voulons continuer à servir. Car, comme vient de le rappeler Jacques Delors dans ses «Mémoires», Chaban «a été et est resté le premier des gaullistes sociaux... partisan convaincu des idées du général de Gaulle sur la participation».

«Telles sont les grandes lignes de l'action que le Gouvernement compte mener avec vigueur et obstination. Rien ne sera facile, certes, et rien ne sera possible sans un effort d'épargne et de travail de tous.

Dans l'immédiat, les mesures prises doivent nous permettre de limiter à quelques mois la phase d'austérité – d'ailleurs toute relative – et de retrouver des bases économiques saines. Qui peut contester que tout écart, par rapport à la rigueur nécessaire, prolongerait inutilement et dangereusement les déséquilibres actuels ? Et ce seraient, comme à l'ordinaire, les travailleurs qui en feraient les frais.

Voilà pourquoi mon appel doit être entendu. Que chacun mesure sa propre responsabilité.

Certes, il est fort compréhensible que des revendications se fassent jour, notamment au sujet des conditions de travail. Il est vrai que depuis 6 mois les événements ont retardé l'examen de ces questions.

Loin de moi l'idée de prendre prétexte de nos difficultés présentes pour repousser tout examen et tout commencement de solution.

Ce n'est pas en vain que j'ai parlé de concertation permanente. J'entends par là que le Gouvernement est disposé à écouter, à dialoguer et à discuter. Il existe, pour cela, des instances qualifiées dans chaque domaine, dans chaque entreprise. Dans ce cadre, toutes les questions peuvent être abordées et résolues, dans la mesure compatible avec les exigences économiques et financières. Des calendriers peuvent être établis pour que soient programmées les mesures à prendre. C'est l'esprit de toutes les décisions que je viens d'annoncer.

Dans ces conditions, pourquoi, avant d'avoir épuisé les possibilités normales de discussion, pourquoi ces arrêts brusques de travail, insupportables pour les usagers et dommageables pour le progrès des entreprises, c'est-à-dire l'intérêt même de leurs agents ?

Je vous le demande : Que deviendrait notre pays si chacun refusait les règles élémentaires sans lesquelles il ne peut exister ni démocratie, ni paix civile ? [...]

Tant qu'il s'agit de revendications professionnelles, le Gouvernement a dit, et il le prouve, qu'il est bien celui de la concertation et du progrès.

Mais si, par contre, il s'agit pour certains de prendre appui sur ces revendications pour contester et menacer les autorités démocratiquement élues, alors le Gouvernement légitime, le Gouvernement de la République, saura prouver qu'il est là pour défendre la Nation contre toute aventure.

Au delà de ces épisodes, c'est la transformation de notre pays que nous recherchons, c'est la construction de la Nouvelle Société, fondée sur la générosité et la liberté. Pour cela, nous avons besoin de votre confiance active, Mesdames et Messieurs les Députés, comme nous avons besoin de la confiance et du concours de tous les Français».

POINT DE VUE

Point de vue

L Le destin de nos voisins et amis Belges ne peut laisser aucun Français indifférent. M. Claude JADOU, secrétaire du Cercle Franco-Wallon de Paris, nous donne ici son point de vue sur ce qui risque de devenir un des problèmes majeurs de l'Europe de demain.

EVAPORATION DE LA BELGIQUE ?

A quelques mois des élections régionales qui se dérouleront en Wallonie, en Flandre ainsi qu'à Bruxelles le 13 juin 2004, la Belgique fédérale et les Etats fédérés poursuivent leur existence sous «le système exclusif des partis». Ceux-ci, au nombre de trois, dominent la vie publique depuis la Libération. Ces «familles» social-chrétienne, libérale et socialiste constituent de facto «l'épine dorsale» de l'Etat et co-organisent la vie du citoyen, du «berceau à la tombe».

Car ce régime des «trois partis traditionnels» encadre littéralement les citoyens par un tissu fort serré d'organismes parasociaux. Chacun des trois partis traditionnels dispose de relais efficaces auprès des syndicats ouvriers, des réseaux de mutuelles et d'associations diverses de couleur socialiste, libérale et social-chrétienne. Les Mutuelles jouent le rôle entier de la Sécurité sociale française auprès de leurs affiliés, en sus des prestations complémentaires qu'elles leur offrent. Ainsi, les Mutuelles remboursent-elles les soins en direct à chaque affilié, tout comme les syndicats règlent les indemnités de chômage et que l'employeur offre une «prime syndicale» aux travailleurs de son entreprise...

Globalement, le régime des partis vit selon un système de «points» soigneusement pesés au prorata des résultats électoraux de chacun. La «répartition des places» au sein de la fonction publique s'effectue sur cette base. La carte de parti tient lieu de concours : 800000 Belges sur dix millions d'habitants ont ainsi accès à une fonction

publique fort étoffée, grâce à «leur» parti. Le recrutement des enseignants, des magistrats, des journalistes de la radio/télévision d'Etat, etc... s'effectue à l'identique.

Pareil clientélisme forme le terreau de choix électoraux très stables ; il freine soigneusement l'émergence de partis neufs. La création d'une barre électorale de 5 % lors des élections régionales et nationales renforce pareil système, alors que la proportionnelle intégrale donnait jusqu'ici leurs chances aux petites formations politiques.

C'est dans un pareil contexte que l'ensemble des votes favorables à la réunion avec la France s'établit en Wallonie à 31085 voix, soit 1,4 % du corps électoral, à l'occasion des élections législatives.

Ce résultat, pour mince qu'il soit, est avant tout un vote très politique. L'électorat «rattachiste» de 2003 constitue le socle de l'élargissement futur de l'idée d'une réunion à la France. Il est même gros de promesses. Un sondage effectué en avril 2003 révèle en effet que 36 % des sondés souhaitent le rattachement à la France en cas de dislocation du Royaume, tandis que 12 % s'évertuent à pérenniser une «petite Belgique».

L'idée du rattachement en France vit toujours dans l'inconscient collectif des Wallons, particulièrement parmi les partis de gauche où elle puise ses origines. L'Histoire conserve le souvenir des radicaux francophiles de la révolution de 1830, tout comme de la lettre fameuse adressée au roi Albert 1er en 1912 par Jules Destrée, un dirigeant socialiste de Charleroi : «Sire, il n'y a pas de Belges...» et de «Wallonie libre», un mouvement de résistance créé le 18 juin 1940, sans omettre l'affaire Royale qui faillit emporter l'Etat en 1950 et la grève insurrectionnelle wallonne de 1960-1961 à l'issue de laquelle émergea la revendication du Fédéralisme, antichambre du rattachement pour certains. Qui ne se rappelle encore la réunion du Congrès National Wallon, les 20 et 21 octobre 1945, lequel vota le rattachement en France, à une très large majorité relative ?

Et ce Congrès ne fût-il pas présidé par un éminent Ministre d'Etat socialiste ?

A de rares exceptions près, les journaux français sont muets sur la Crise belge et sur son dénouement probable : l'éclatement du pays voisin et la création d'un Etat flamand indépendant par une Nation avide de reconquérir sa souveraineté. Cette crise existentielle va bien au-delà de la querelle Wallons/Flamands dont la presse se délecte parfois. Elle pose une question lancinante aux Wallons et aux Bruxellois, tout comme elle doit interroger la France.

La lecture des résultats électoraux de mai dernier débouche sur une évidence : la Wallonie a voté belge tandis que la Flandre votait flamand à 95 % des voix, réparties entre des listes indépendantistes, séparatistes et confédéralistes, à connotation anti-belge.

Le gouvernement fédéral libéral/socialiste, issu des urnes, en porte la marque : deux Ministres flamands se réclamant d'un séparatisme républicain pur sucre en sont membres ! Parmi ce duo, Bert Anciaux, Ministre de la Mobilité est l'élé d'un cartel formé entre le Parti socialiste et une petite formation nationaliste, Spirit.

Il n'a pas fallu longtemps au nouveau Ministre de l'intérieur, le libéral flamand Patrick Dewael (ancien Premier Ministre flamand), pour proposer une vieille revendication du Mouvement flamand : la fin du système des «facilités» dans la périphérie bruxelloise et, plus particulièrement, dans six

communes francophones. 120.000 citoyens sont concernés par cette affaire. Ils votent pour des partis francophones largement majoritaires dans ces municipalités, mais il est interdit à leurs élus de délibérer en français, même si leurs enfants ont la faculté de fréquenter des écoles francophones. C'est ce système – inscrit dans la Constitution – que le rouleau compresseur flamand remet aujourd'hui en cause.

Cette situation, grosse d'affrontements, explique que le ton monte à nouveau entre les deux communautés de cet étrange pays. La presse flamande, appuyée par le patronat exige des comptes de la part des francophones. L'affaire des **transferts sociaux** entre le Nord et le sud du pays refait surface. La très sérieuse Krediebank avance un chiffre pharamineux : la Wallonie et Bruxelles coûteraient rien moins que dix milliards d'euros, chaque année, à la collectivité flamande. Et le respectable quotidien «*De Standaard*», journal-bible de l'Etablissement, affirme que la Flandre accorde annuellement 3,6 % de son Produit régional brut aux Wallons et aux Bruxellois, etc. L'affaire de la triple régionalisation de la fiscalité, de la sécurité sociale et des conventions collectives du travail est relancée. L'adoption de ces revendications mettrait fin à une notion essentielle : la **solidarité nationale**.

L'abandon de celle-ci, ouvertement revendiquée par la Flandre, a un prix : la fin de la Belgique. ■

DIALOGUES

Dialogues

1 *Que pensez-vous des remous qui agitent actuellement la majorité soutenant MM. Chirac et Raffarin ?*

La Lettre d'Argos : Nous constatons que la droite française, depuis le XIX^e siècle, n'a pas changé. A peine s'est-elle regroupée, non sans mal, dans une formation à vocation majoritaire qu'elle se déchire à nouveau.

Dans l'immédiat, les causes de ces divisions, qualifiées par les uns et par les autres de «manœuvres déloyales» sont évidentes : les contre-performances de nom-

breux ministres du gouvernement, la volonté de faire barrage à tout prix à la montée en puissance de M. Sarkozy, le psychodrame organisé autour des difficultés judiciaires de M. Juppé. Jusqu'où iront ces prodromes d'éclatement ? L'avenir nous le dira.

Mais il n'est pas trop tôt pour noter que la fin du gaullisme politique voulue par M. Chirac n'est pas étrangère à cette situation. Alors que le gaullisme authentique s'était employé à rassembler les Français sur des objectifs de haut niveau, qui lui

avaient même permis d'intéresser une fraction de la gauche, la chiraquisation d'aujourd'hui confirme qu'il n'y a plus dans l'UMP que des conflits de pouvoir et de personnes, des batailles de clans.

Ces conflits sont et resteront inexpiables jusqu'à ce que les nouvelles générations prennent conscience de la médiocrité de tels enjeux et des hommes qui les incarnent : car il ne suffit pas d'avoir une mèche en bataille pour devenir Malraux ni d'adopter une posture dite gaullienne pour égaler De Gaulle ! Mais le destin reste toujours ouvert à ceux qui font confiance au courage et à la fidélité.

Nous y travaillons.

2 *Quelle solution préconisez-vous pour régler le problème dit du «port du voile» ?*

La Lettre d'Argos : Nous croyons que la solution que vient d'adopter l'Assemblée nationale, après un débat nourri et constructif, est satisfaisante, et nous l'approuvons pleinement. Elle a, en outre, l'avantage de mettre un terme que nous souhaitons définitif à l'in vraisemblable série d'erreurs et de quiproquos – «de gaffes en gaffes», comme l'a écrit Jacques Duquesne – qui avaient marqué la prise en compte de ce problème : ce qui explique, dans une large mesure, les malentendus qu'a créés la position française à l'étranger, jusque parmi nos amis traditionnels.

Nous ferons toutefois une double remarque : c'est que la mise en œuvre du texte de loi ne sera pas simple et que le débat risque alors de rebondir. C'est aussi que l'affaire dite du voile n'épuise pas la nécessité d'un véritable aggiornamento du principe de laïcité, qui doit rester une des colonnes de la République.

3 *Estimez-vous opportun que les pouvoirs publics pratiquent ce qu'on appelle la discrimination positive ?*

La Lettre d'Argos : Bien sûr. L'intégration, indispensable, des populations issues de l'émigration passe par des mesures de cette sorte, permettant de rétablir des équilibres et de rattraper des retards qui, sans elles, perdureraient indéfiniment. Faut-il, en outre, rappeler que des dispositions relevant du même esprit ont été prises de longue date en France, depuis Senghor et Houphouët-Boigny ministres de la République – avant qu'ils ne fassent le choix de l'indépendance – jusqu'à

la nomination de Melle Sid Cara dans un gouvernement du général de Gaulle, en passant par l'affectation de personnalités de la même origine dans les préfetures et les grands corps de l'Etat ?

Nous ne comprenons donc pas l'émotion, vraie ou feinte, qui s'est emparée de certains à l'annonce de la nomination du nouveau préfet du Jura.

4 *Etes-vous d'accord sur le comportement du gouvernement français à l'égard du Président chinois lors de sa visite dans notre pays ?*

La Lettre d'Argos : Nous ne pouvons qu'être d'accord sur l'importance donnée à cette visite. Comme le prévoyait notre ami Alain Peyrefitte, la Chine s'est maintenant «éveillée» et est déjà devenue pour tous les Etats un partenaire majeur, économique mais aussi politique.

Fallait-il, pour autant, épouser de façon aussi étroite les thèses du gouvernement chinois sur les droits de l'homme et le problème de Taïwan ? Nous ne le pensons pas, à la fois parce que nous avons le devoir de nous respecter nous-mêmes et pour garder l'estime de notre partenaire, trop subtil pour être dupe de contorsions inutiles.

En tout cas, notre visiteur chinois a donné une leçon – méritée – à nos pouvoirs publics et à la plupart de nos médias en rendant un hommage solennel à l'initiative courageuse et intelligente prise, il y a 40 ans, par le général de Gaulle pour reconnaître la Chine populaire, envers et contre tous, et notamment les Etats-Unis et leurs clients français. Ce que beaucoup de nos compatriotes ont, hélas, omis de rappeler au cours des dernières semaines !

5 *Comment jugez-vous les propositions du gouvernement en date du 18 décembre dernier pour financer les infrastructures ferroviaires du pays ?*

La Lettre d'Argos : Comme purement démagogiques, puisqu'il s'agit d'abord d'apurer les dettes de Réseau Ferré de France, et que des projets tirés sur la comète pour les 20 ou 30 prochaines années ne signifient que peu de choses.

Mais ces esquisses nous donnent au moins l'occasion de constater que, malgré les promesses faites depuis plus de 10 ans par M. et Mme Chirac pour le Limousin, un

grand vide demeure au centre de la France, de Paris à Toulouse en passant par Orléans, Chateauroux, Limoges et Brive. Ce n'est pas en effet l'embranchement vaguement préconisé, entre Limoges et Poitiers, sur l'actuelle ligne du TGV Paris-Bordeaux qui réglera en quoi que ce soit le problème crucial qui se pose dans cette fraction du territoire national.

Les collectivités et les régions sacrifiées apprécieront.

6 *Avec l'élargissement, très proche maintenant, de la Communauté européenne, la place qu'y a encore gardée la langue française n'est-elle pas menacée ?*

La Lettre d'Argos : Certainement, et c'est pourquoi il faut redoubler de vigilance et multiplier les efforts pour que le français garde toute sa place dans l'Europe en construction.

Les raisons de cette situation sont évidentes. Elles sont liées à l'amoindrissement relatif du poids de la France dans la Communauté en gestation ; à l'influence croissante, très volontairement mise en œuvre, des Etats-Unis sur les Etats issus de l'ancienne Union soviétique dont ils ont souvent formé les élites dans les années récentes ; au sentiment largement répandu dans le monde que la langue anglaise était dans les sciences, les techniques, l'économie, la «langa franca» d'aujourd'hui, la plus souple, la plus facile pour l'usage de tous ; à la complaisance, sinon à la complicité, de la Commission européenne depuis qu'elle est présidée par M. Romano Prodi. A cet égard, les chiffres donnés dans un récent article du *Monde* sont édifiants.

Que faire pour défendre notre langue et, si possible, amorcer sa remontée ? Car

il y va de notre crédibilité et de celle de la Francophonie tout entière. Avant de revenir plus longuement sur cette question vitale, il nous suffira, pour l'instant, de présenter trois remarques.

La première est qu'il importe, avant tout, de balayer devant notre porte. Le français doit d'abord être défendu dans nos entreprises, nos universités, nos services publics. La nécessité de répondre aux exigences de la mondialisation des affaires comme la volonté, justifiée, de développer le tourisme en France ne sauraient conduire à une banalisation de notre langue. Non ! comme Air France et même la SNCF ont semblé le penser, la France n'est pas un pays bilingue.

Il importe, d'autre part, de ne pas nous enfermer dans une stratégie défensive, même si l'on cherche à la mener de concert avec les autres langues menacées, l'allemand, l'espagnol, l'italien, héritières elles aussi d'un brillant passé, qu'il n'y a aucune raison de sacrifier. Ni de nous abandonner à une religion de l'archaïsme, alors que c'est un effort de modernisation et, éventuellement, de simplification de notre langue qui s'impose ; et bien entendu, de recherche de l'excellence dans tous les domaines : la place éminente que garde le français dans les mathématiques est là pour en témoigner.

Enfin, ce qui sera déterminant, c'est la volonté politique qu'il convient de mobiliser pour cette grande cause, quels que soient les obstacles matériels et psychologiques qu'elle rencontre et qu'elle continuera à rencontrer. La prise de conscience du monde politique, de la gauche à la droite, et de l'opinion publique commence à se manifester. Il faut qu'elle se poursuive, sans défaillance.

Nous l'appuyons de toutes nos forces. Car il y va du destin de la France ■

A nos abonnés • A nos lecteurs

Nous rappelons que notre Lettre ne peut poursuivre son action qu'avec l'aide de ceux qui la lisent et veulent bien l'apprécier. C'est pourquoi, nous nous permettons de demander à nos abonnés de renouveler leur geste d'amitié et à tous ceux à qui nous faisons le service de notre publication de prendre un abonnement. Nous souhaitons aussi qu'ils acceptent, les uns et les autres, de nous signaler les personnes ou les associations que notre Lettre pourrait intéresser, afin d'accroître encore son audience. D'avance, nous les en remercions.

Directeur de la publication :
Jean CHARBONNEL

Abonnement :
Chèques à l'ordre d'ARGOS
5 numéros par an : 30
Abonnement de soutien : à partir de 76

Rédaction :
14, rue Dupont des Loges - 75007 PARIS

Imprimerie :
CHAISTRUSSE s.a.
19105 BRIVE
Dépôt légal : Février 2004, n° 7778